

LE RAPPORT À L'AVENIR DES ÉTUDIANTS FRANÇAIS

ODILE FERRY,

Chargée d'études à l'Observatoire national de la vie étudiante

De manière générale, les jeunes Français paraissent peu optimistes par rapport aux autres Européens² quant à leur avenir. En effet, dans l'enquête d'opinion *European Youth in a Global Context* 2007 (réalisée à l'automne 2006), seuls 26 % des Français interrogés estiment que leur avenir est prometteur alors que c'est le cas de 32 % des jeunes Espagnols et de 60 % des Danois. De la même manière, seuls 27 % sont certains qu'ils auront un bon travail dans l'avenir, contre 36 % des Espagnols et 60 % des Danois. La crise économique et financière de 2008 et les statistiques du marché de l'emploi³ participent à la modification des perspectives et attentes des jeunes en France, y compris des étudiants et diplômés du supérieur. Pourtant, le fait d'être diplômé de l'enseignement supérieur demeure une protection face au

chômage et favorise l'accès à des emplois de « qualité », puisque les étudiants diplômés occupent plus souvent un emploi à durée indéterminée et à temps complet, que les jeunes non diplômés ou diplômés du secondaire⁴.

Comment dès lors, comprendre la relative inquiétude des étudiants; ont-ils « raison d'avoir peur »?⁵ L'étude de la manière dont les étudiants se projettent dans l'avenir montre ainsi une intériorisation de l'impératif scolaire (de poursuite des études et qui fait du diplôme une condition centrale de la réussite), tout en confirmant une certaine appréhension quant à leurs chances d'insertion professionnelle. Ces projections se révèlent toutefois nuancées, au-delà de la filière d'étude, par l'expérience professionnelle des étudiants et leur expérience à l'étranger.

L'enquête triennale *Conditions de vie des étudiants* (CDV) permet d'étudier différents aspects de la vie étudiante et des conditions d'études. Elle rend également possible l'analyse des projets et perspectives des étudiants inscrits dans des cursus différenciés, des types d'études à la sélectivité plus ou moins forte, longues ou courtes et favorisant plus ou moins l'accès au marché du travail. Au-delà des différences inhérentes aux formations, des variables comme le « choix » d'orientation, le projet d'études ou les caractéristiques individuelles influent sur l'appréciation des chances d'insertion professionnelle des étudiants. Ce sont l'ensemble de ces éléments que cet OVE Infos propose d'étudier à partir des données de l'enquête *Conditions de vie des étudiants* réalisée au printemps 2013¹.



UNE ÉLÉVATION GÉNÉRALE DU NIVEAU D'ÉTUDES ENVISAGÉ

Les trois dernières vagues de l'enquête *Conditions de vie des étudiants* (2006, 2010 et 2013) révèlent des aspirations scolaires et universitaires croissantes de la part des étudiants. Dans l'ensemble, ces derniers visent ainsi des diplômes plus élevés en 2013 qu'en 2010 ou 2006. Ce sont au total 37 % des étudiants qui visent un niveau supérieur au bac + 5 contre 28 % trois ans auparavant (TABLEAU 1).

L'élévation du niveau visé se retrouve dans toutes les filières, à l'exception de la santé où 80 % des étudiants visaient déjà un niveau supérieur au bac + 5 en 2006 (ils sont encore 79 % en 2013), mais aussi quelle que soit l'origine sociale de l'étudiant ou son sexe. En effet, entre 2006 et 2013, la proportion d'étudiants désirant obtenir un niveau supérieur au bac + 5 est passée de 19 % à

27 % dans les classes socio-professionnelles populaires et de 39 % à 48 % dans les classes supérieures; chez les étudiantes, elle est passée de 25 % à 36 % et chez les étudiants elle est passée de 29 % à 39 %. Cette évolution est particulièrement frappante dans les filières « courtes » de l'enseignement supérieur (IUT et STS). En effet, depuis 2006, la proportion d'étudiants envisageant d'aller au minimum jusqu'au niveau bac + 4 est passée de 40 % à 48 %. À l'opposé, la proportion de ceux souhaitant arrêter leurs études à la fin de leur formation actuelle est passée de 23 % à 15 % (TABLEAU 2).

Cette élévation globale du niveau de formation envisagé par les étudiants, qui est observée depuis plusieurs années, montre la prégnance de l'impératif scolaire, qui touche aussi les cursus courts à visée professionnelle que sont les BTS et DUT⁶.

1 Les données ont été redressées sur la base des données d'inscription effective dans les établissements, centralisées par les ministères de tutelle, pour représenter 82 % des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en France en 2012-2013.

2 *Les jeunes face à leur avenir*, A. Stellingier, R. Wintreberg, Fondation pour l'innovation politique, 2008. *Les jeunes Français ont-ils raison d'avoir peur?*, O. Galland, Armand Colin, 2009. Cf. aussi résultats de l'enquête « Génération quoi? » menée en 2013 par Cécile Van de Velde et Camille Peugny auprès des 18-34 ans.

3 En 2012, 9,4 % de la population active française est au chômage mais c'est le cas de 24,1 % des 15-24 ans. En 2013, ces proportions sont respectivement de 10,0 % et 23,7 % (source : Insee, enquêtes Emploi (calculs Insee)).

4 « Enquête 2013 auprès de la Génération 2010 – Face à la crise, le fossé se creuse entre niveaux de diplôme », C. Barret, F. Ryk, N. Volle, *Bref du Céreq*, n°319, 2014, 8 p.

5 Olivier Galland a apporté des éléments de réponse à cette question au sujet des jeunes en général dans *Les jeunes Français ont-ils raison d'avoir peur?*, éd. Armand Colin, 2009.

6 Voir par exemple sur les STS Sophie Orange, « Un « petit supérieur » : pratiques d'orientation en section de technicien supérieur », *Revue française de pédagogie*, 167 | 2009, 37-45.

7 La restriction du champ à ces trois filières est nécessaire pour rendre comparables les différentes enquêtes *Conditions de vie des étudiants*.

8 Code de l'éducation, article L123-3, modifié par Loi n°2007-1199 du 10 août 2007 - art. 1 JORF 11 août 2007: « Les missions du service public de l'enseignement supérieur sont: [...] L'orientation et l'insertion professionnelle ». Code de l'éducation, article L611-5, créé par Loi n°2007-1199 du 10 août 2007 - art. 21 JORF 11 août 2007: « Un bureau d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants est créé dans chaque université par délibération du conseil d'administration après avis du conseil des études et de la vie universitaire. Ce bureau est notamment chargé de diffuser aux étudiants une offre de stages et d'emplois variée et en lien avec les formations proposées par l'université et d'assister les étudiants dans leur recherche de stages et d'un premier emploi. Il conseille les étudiants sur leurs problématiques liées à l'emploi et à l'insertion professionnelle ». Le bureau d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants présente un rapport annuel au conseil des études et de la vie universitaire sur le nombre et la qualité des stages effectués par les étudiants, ainsi que sur l'insertion professionnelle de ceux-ci dans leur premier emploi. »

QUEL EST LE NIVEAU D'ÉTUDES LE PLUS ÉLEVÉ QUE VOUS ENVISAGEZ D'OBTENIR À LA FIN DE VOS ÉTUDES SUPÉRIEURES ? (EN %)

TABLEAU 1 : ÉVOLUTION DU NIVEAU D'ÉTUDES LE PLUS ÉLEVÉ ENVISAGÉ PAR LES ÉTUDIANTS INSCRITS EN CPGE, STS ET À L'UNIVERSITÉ ENTRE 2006 ET 2013⁷

	2006	2010	2013
Maximum bac + 2	5	4	3
Maximum bac + 3	14	13	10
Bac + 4 ou bac + 5	54	55	50
Supérieur à bac + 5	27	28	37
Ensemble	100	100	100

Champ : Étudiants des universités, STS et CPGE.

Source : Enquêtes *Conditions de vie des étudiants* 2006, 2010 et 2013.

TABLEAU 2 : NIVEAU D'ÉTUDES LE PLUS ÉLEVÉ ENVISAGÉ PAR LES ÉTUDIANTS EN STS ET IUT (EN %)

	2006	2010	2013
Maximum bac + 2	23	17	15
Maximum bac + 3	37	41	37
Bac + 4 ou bac + 5	36	38	41
Supérieur à bac + 5	4	4	7
Ensemble	100	100	100

Champ : Étudiants des IUT et STS.

Source : Enquêtes *Conditions de vie des étudiants* 2006, 2010 et 2013.

DES ÉTUDIANTS PLUS OU MOINS OPTIMISTES SUR LEURS CHANCES D'INSERTION PROFESSIONNELLE SELON LEURS CARACTÉRISTIQUES SOCIALES ET UNIVERSITAIRES

Dans l'enseignement supérieur, outre les écoles qui ont toujours affiché une visée professionnelle, les universités se sont vu attribuer clairement la mission d'insertion professionnelle des étudiants depuis la loi du 10 août 2007 sur l'autonomie des universités⁸. Par le biais notamment d'unités d'enseignement consacrées au projet professionnel, mais aussi par la mise en place de services d'« insertion professionnelle », les étudiants sont amenés à réfléchir de manière très concrète aux débouchés professionnels de leur formation. L'estimation que les étudiants font de leurs chances d'insertion est toutefois très différente selon qu'ils se projettent en France ou à l'étranger et dépend de leurs caractéristiques, à commencer par leur filière d'études.

Dans l'ensemble, près d'un étudiant sur deux (51 %) estime avoir de très bonnes chances d'insertion professionnelle en France et 39 % à l'étranger, tandis que 33 % des étudiants estiment que leurs chances d'insertion professionnelle sont moyennes, mauvaises ou très mauvaises, que ce soit en France ou à l'étranger. Ces estimations diffèrent selon la filière d'études, puisque la proportion d'étudiants qui estiment avoir de bonnes voire de très bonnes chances d'insertion professionnelle en France varie entre 26 % pour les étudiants en écoles de la culture et 79 % pour les étudiants en santé, quel que soit le niveau des études actuelles ou le niveau d'études visé (TABLEAU 3). Cette proportion est également plus élevée parmi les étudiants issus des catégories sociales supérieures et parmi les étudiants français.

L'estimation des chances d'insertion professionnelle varie également selon le niveau d'études visé par les étudiants, même en maintenant constantes les autres caractéristiques sociodémographiques des étudiants. Une analyse « toutes choses égales par ailleurs » montre que les étudiants les plus optimistes quant à leurs chances d'insertion professionnelle sont ceux qui visent les niveaux d'études les plus élevés. À l'opposé, les étudiants qui envisagent d'obtenir au maximum un niveau licence sont particulièrement peu optimistes quant à leurs chances

TABLEAU 3 : ESTIMATION POSITIVE DES CHANCES D'INSERTION PROFESSIONNELLE EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER SELON DIFFÉRENTES CARACTÉRISTIQUES DES ÉTUDIANTS (EN %)

		(très) bonnes en France	(très) bonnes à l'étranger
Catégorie socio-professionnelle des parents	Supérieures	55	44
	Moyennes	52	39
	Populaires	49	33
Nationalité	Française (y compris double nationalité)	53	36
	Étrangère	37	58
Filière d'études	Lettres, sciences humaines et sociales	32	31
	Droit, Économie	45	34
	Sciences	48	41
	Santé	79	41
	IUT	58	34
	STS	51	27
	CPGE	70	60
	Ingénieurs	76	62
	Commerce	43	54
	Culture	26	39
Niveau d'études maximal envisagé	Maximum bac + 2	49	21
	Maximum bac + 3	46	24
	Bac + 4 ou bac + 5	48	37
	Supérieur à bac + 5	56	47
Inscription dans l'enseignement supérieur à l'étranger	Oui	46	54
	Non mais c'est prévu	49	49
	Pas d'inscription à l'étranger	53	29
Stage (en cours ou prévu)	Stage obligatoire	55	39
	Stage facultatif	45	38
	Pas de stage	48	40
Ensemble		51	39

Champ : Ensemble des répondants (n=40911).
Source : Enquête Conditions de vie des étudiants 2013.

9 Les enquêtes « Génération », réalisées tous les trois ans depuis la fin des années quatre-vingt-dix, permettent d'analyser les parcours des jeunes au cours de leurs trois premières années de vie active, au regard notamment

10 Même si pendant les trois premières années leur pouvoir d'achat a moins augmenté que celui de la Génération 2004. L'insertion des diplômés de niveau licence est quant à elle différenciée selon qu'il s'agit d'une licence générale (ou autre bac + 3) ou d'une licence professionnelle et en particulier si celle-ci a été obtenue par apprentissage. Dans le premier cas, le taux d'emploi s'est fortement dégradé (de 81 % pour la génération 2004 à 70 % pour la génération 2010), taux très en deçà de ceux observés chez les diplômés de M2 et autres bac + 5 (90 % pour la génération 2004 et 84 % pour la génération 2010). Pour les diplômés de licence professionnelle ce taux est passé de 91 % à 85 % - Cf. C. Barret, F. Ryk, N. Volle, Bref n° 319, op. cit.

11 État de l'Enseignement Supérieur et la Recherche n°7, mars 2014, p. 54-55.

12 Voir aussi O. Ferry et E. Verley, « Des études à l'emploi : comment les étudiants jugent-ils l'utilité professionnelle de leurs études ? » in *Les vies étudiantes. Tendances et inégalités*, éd. La documentation française, 2016.

13 Voir F. Belghith, L'activité rémunérée des étudiants, OVE infos n°30, avril 2015. Pour préciser ces résultats, une enquête longitudinale commandée par l'OVE est en cours de réalisation sur ce thème. Cette enquête est menée par l'IREDU et suit pendant trois ans une cohorte de 5000 étudiants inscrits à l'université en L1, L2 et L3 pour analyser l'évolution de l'activité rémunérée des étudiants tout au long de leur parcours d'études et étudier les relations de causalité entre le travail étudiant, la réussite, la réorientation ou le décrochage.

14 La réduction du champ à ce niveau d'études permet de rendre comparables les chances des étudiants d'avoir eu une expérience à l'étranger. En effet, ces opportunités sont liées à l'avancée dans les études en plus de la filière d'études.

15 Seuls les étudiants en sciences qui ont eu une expérience à l'étranger sont plus souvent optimistes quant à leurs chances d'insertion professionnelle en France que les autres (60 % d'entre eux contre en moyenne 53 % dans cette filière). Mais c'est aussi dans cette filière que les étudiants ont le moins souvent effectué un séjour à l'étranger dans le cadre de leurs études. Ce dernier élément laisse penser à une plus forte sélectivité ou difficulté pour effectuer ce type de séjours que dans les autres filières, à quoi s'ajoute le caractère *a priori* plus universel des études scientifiques, qui peuvent expliquer un surcroît d'optimisme.

16 Dans les filières santé et ingénieurs, le fait d'avoir eu une expérience à l'étranger est lié à une vision plus optimiste des chances d'insertion à l'étranger, mais les étudiants restent plus confiants quant à leurs chances d'insertion en France. Ce constat est certainement favorisé par le caractère spécifiquement hexagonal de ces formations qui en outre bénéficient d'une bonne reconnaissance en France.

d'insertion professionnelle en France. La dernière enquête « Génération » du Céreq⁹ tend à conforter les étudiants dans leurs estimations. Effectivement, cette étude menée auprès d'un échantillon représentatif des jeunes sortis pour la première fois du système éducatif en 2010 révèle que les conditions d'accès à l'emploi des diplômés de niveau bac + 5 et plus ne se sont pas réellement dégradées par rapport à celles qu'a connues la Génération 2004 (périodes de chômage comparables), voire se sont améliorées (proportion plus élevée de jeunes ayant trouvé leur premier emploi dans les trois mois suivants leur sortie de formation; rémunération à l'embauche légèrement plus élevée¹⁰). Toutefois, parmi les diplômés de master 2, les étudiants en lettres et sciences humaines, gestion et droit sont les plus touchés par la crise. De facto, seul environ un étudiant sur dix dans ces filières pense avoir de très bonnes chances d'insertion professionnelle.

Les filières affichées institutionnellement comme étant à vocation « professionnelles » accroissent également la confiance des étudiants quant à leurs chances d'insertion. Ainsi, 58 % des étudiants en licence professionnelle qui ne comptent pas aller au-delà estiment qu'ils ont de bonnes, voire très bonnes chances d'insertion professionnelle, tandis qu'ils ne sont que 32 % en licence générale. Des résultats similaires apparaissent pour le niveau master: 44 % des étudiants en master 2 professionnel (M2P) estiment qu'ils ont de bonnes ou très bonnes chances d'insertion professionnelle en France, contre 43 % pour les étudiants en master 2 indifférencié (M2I) et 24 % en master 2 recherche (M2R) – ces derniers étant toutefois un peu plus optimistes que les autres en ce qui concerne leurs chances d'insertion professionnelle à l'étranger (35 % contre 31 % pour les M2P et 27 % pour les M2I). Cette confiance plus importante des étudiants des filières professionnelles semble confirmée par les résultats d'une enquête du Céreq¹¹ portant sur les jeunes sortis pour la première fois du système éducatif en 2004. L'étude montre en effet que sept ans après la fin de leurs études, la situation professionnelle des titulaires d'un diplôme à finalité professionnelle est meilleure que celle de ceux sortis d'une filière généraliste ou à finalité recherche, notamment au niveau licence (le taux de chômage est respectivement de 2 % et 5 %, les premiers sont plus souvent cadres, plus souvent dans un emploi à durée indéterminée et mieux rémunérés). Pour les diplômés

de niveau master, en revanche, il n'y a presque pas d'écart entre les diplômés de filières professionnalisées et les autres, les taux de chômage sont très faibles dans tous les cas.

Avec la filière d'études et le niveau de diplôme¹², certaines expériences (professionnelles ou d'études à l'étranger) influent également sur les perspectives d'insertion. Ainsi, au niveau Master, le fait d'avoir réalisé un stage est lié à une meilleure appréciation des chances d'insertion professionnelle en France, quelle que soit la filière d'études. Au-delà du stage, réalisé dans le cadre des études, les étudiants qui ont une activité rémunérée – soit 46 % des étudiants français, toutes filières et tous niveaux confondus – sont plus optimistes quant à leurs chances d'insertion professionnelle en France. Toutefois, les modalités d'exercice de l'activité rémunérée ont un effet non négligeable sur cette vision globale, invitant à la considérer plus en détail afin d'en saisir les nuances: ainsi 62 % des étudiants qui exercent une activité rémunérée intégrée aux études déclarent qu'ils ont de bonnes voire de très bonnes chances d'insertion en France, contre 51 % de ceux qui n'en exercent aucune et 43 % de ceux dont l'activité rémunérée est très concurrente des études (à temps plein et plus de 6 mois par an). De fait, plusieurs travaux montrent que l'impact d'une activité rémunérée sur les études – et *a fortiori* sur l'insertion professionnelle – dépend du temps consacré à cette activité et du lien entre celle-ci et les études suivies¹³.

L'internationalisation des études et du marché du travail peut amener à des projections différenciées sur le territoire national et à l'étranger. C'est pour étudier cet aspect que l'enquête 2013 a distingué l'estimation des chances d'insertion en France de celles à l'étranger. Il s'avère que si, d'une manière générale, les étudiants sont moins optimistes quant à leurs chances d'insertion à l'étranger plutôt qu'en France (39 % contre 51 %), la comparaison des chances estimées d'insertion professionnelle fait ressortir des différences importantes en particulier selon la nationalité des étudiants (TABLEAU 3). En effet, si parmi les étudiants d'origine étrangère, 37 % estiment qu'ils ont de bonnes ou très bonnes chances d'insertion professionnelle en France contre 53 % parmi les étudiants de nationalité française, ces proportions s'inversent dans l'estimation des chances d'insertion professionnelle à l'étranger

(respectivement 58 % et 36 %). Par filière, c'est dans les écoles de la culture que la plus faible proportion d'optimistes quant à leurs chances d'insertion en France est observée (26 %). Dans le même temps, 39 % d'entre eux sont optimistes quant à leurs possibilités d'insertion à l'étranger. Les étudiants en écoles de commerce sont eux aussi plus souvent optimistes quant à leurs chances d'insertion à l'étranger plutôt qu'en France (54 % contre 43 %). Ces deux filières ont en commun de fortes proportions d'étudiants au niveau master¹⁴ ayant été inscrits temporairement dans l'enseignement supérieur à l'étranger (42 % en école de la culture et 51 % en école de commerce,

contre 19 % dans l'ensemble). En lettres, langues et sciences humaines, l'estimation que les étudiants font de leurs chances d'insertion professionnelle en France et à l'étranger sont très proches - 32 % (très bonnes) en France, 31 % (très bonnes) à l'étranger. Cette filière rassemblant de nombreuses spécialités (linguistique, arts...), elle mériterait d'être analysée plus en détails.

Enfin, les étudiants ayant eu une expérience à l'étranger sont plus nombreux à estimer qu'ils ont de bonnes chances d'insertion professionnelle à l'étranger plutôt qu'en France (TABLEAU 4); seules les filières sciences¹⁵, santé et ingénierie¹⁶ s'écartent

de cette règle.

Si les chances estimées d'insertion professionnelle à l'étranger sont liées à une expérience à l'étranger dans le cadre des études, celle-ci est cependant elle-même favorisée par un niveau social élevé (catégorie socio-professionnelle supérieure des parents et/ou parents dont au moins l'un des deux détient un diplôme d'enseignement supérieur¹⁷). En effet, un séjour à l'étranger est le signe d'un intérêt culturel et stratégique pour l'étranger accru dans ces catégories sociales¹⁸ mais aussi d'une aisance financière plus importante qui favorise cette projection au-delà des frontières nationales.

TABLEAU 4 : ESTIMATION DES CHANCES D'INSERTION PROFESSIONNELLE EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER SELON LA FILIÈRE ET L'EXPÉRIENCE À L'ÉTRANGER (ÉTUDIANTS DE NIVEAU MASTER UNIQUEMENT¹⁴) (EN %)

	Expérience à l'étranger	(très) bonnes chances d'insertion en France	(très) bonnes chances d'insertion à l'étranger
Lettres, Sciences Humaines Et Sociales	Oui	33	39
	Non	35	26
Droit, Économie	Oui	40	46
	Non	46	26
Sciences	Oui	60	50
	Non	50	33
Université (Hors Santé)	Oui	41	44
	Non	44	28
Santé	Oui	79	56
	Non	78	36
Ingénieurs	Oui	73	63
	Non	77	53
Commerce	Oui	47	63
	Non	54	37
Culture	Oui	25	43
	Non	24	32

PARMI LES ÉTUDIANTS EN LETTRES, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES QUI ONT EU UNE EXPÉRIENCE À L'ÉTRANGER, **33 %** ESTIMENT AVOIR DE BONNES OU TRÈS BONNES CHANCES D'INSERTION PROFESSIONNELLE EN FRANCE ET **39 %** À L'ÉTRANGER.

PARMI CEUX QUI DANS LA MÊME FILIÈRE N'ONT PAS EU D'EXPÉRIENCE À L'ÉTRANGER, **35 %** ESTIMENT QU'ILS ONT DE (TRÈS) BONNES CHANCES D'INSERTION EN FRANCE ET **26 %** À L'ÉTRANGER.

Champ : Ensemble des étudiants en niveau master (n=11033).
Source : Enquête Conditions de vie des étudiants 2013.

¹⁷ Au niveau master, 42 % des étudiants dont les parents sont de catégorie socio-professionnelle supérieure ont eu une expérience à l'étranger contre 32 % de ceux issus des classes populaires et ils sont 44 % parmi les étudiants dont au moins l'un des parents est diplômé de l'enseignement supérieur, contre 34 % parmi ceux dont les parents n'ont pas fait d'études supérieures.

¹⁸ Cf. par exemple Wagner, A.-C., « Le capital international: un outil d'analyse de la reconfiguration des rapports de domination », (avec la collaboration de B. Réau), in J. Siméant (dir.), Guide de l'enquête globale en sciences sociales, Paris, CNRS Éditions, 2015, p. 33-46

QUELLES PERSPECTIVES D'AVENIR ?

Un dernier indicateur de la manière dont les étudiants se projettent est l'estimation qu'ils font de leur vie future par rapport à celle qu'ont menée leurs parents. Il révèle des visions contrastées : 39 % des étudiants estiment que leur vie sera plutôt meilleure que celle de leurs parents et 19 % plutôt moins bonne. Même si ces estimations peuvent être le reflet de nombreux aspects de la vie, les études influent nettement sur ces perspectives. Ainsi, 28 % de ceux qui n'envisagent pas de poursuivre leurs études au-delà du bac + 2 envisagent de mener une vie meilleure que celle de leurs parents, alors qu'ils sont 43 % parmi ceux qui visent un niveau bac + 6 et plus.

Outre l'effet positif du niveau d'études, un lien important apparaît entre la catégorie socio-professionnelle des parents et la vision que les étudiants ont de leur avenir. En effet, les enfants d'ouvriers pensent généralement que leur vie sera meilleure que celle de leurs parents, alors que les enfants de cadres déclarent très souvent qu'ils envisagent une vie ni meilleure ni moins bonne que celle de leurs parents. Si « mécaniquement », il est logique qu'ayant déjà une position sociale élevée il soit plus difficile pour les enfants de cadres de s'élever au-dessus du niveau de leurs parents, la crainte pour certains d'entre eux d'un « déclassement¹⁹ » (GRAPHIQUE 1) est cependant notable.

L'effet « filière » quant à lui ressort nettement dans l'analyse « toutes choses égales par ailleurs » et en particulier en neutralisant l'effet de la catégorie socio-professionnelle de l'étudiant. Ce sont alors les élèves de CPGE qui craignent le moins souvent d'avoir une vie moins bonne que celle qu'ont menée leurs parents. Ces formations qui préparent à l'entrée dans des écoles « prestigieuses » donnent naturellement des perspectives d'avenir assez positives. À contrario, ce sont les étudiants en STS qui déclarent le plus souvent craindre une « dégradation » de leurs conditions de vie. Viennent ensuite les étudiants en lettres et sciences humaines et sociales, commerce, droit-économie et les étudiants en IUT. Dans toutes ces formations, la probabilité de craindre une « dégradation » est au

moins deux fois plus élevée qu'en CPGE. Par ailleurs, l'effet du niveau d'études visé est significatif et une augmentation du niveau d'études visé diminue ce risque de « dégradation » et augmente l'espoir des étudiants d'avoir une vie meilleure que celle que leurs parents ont menée. Dans la lignée des CPGE, les étudiants en formation d'ingénieurs et de la santé sont relativement peu inquiets, ces filières étant également sélectives et « prestigieuses ».

La crainte d'une dégradation des conditions de vie est plus forte dans les filières où les étudiants sont plus souvent relativement pessimistes quant à leurs chances d'insertion professionnelle. Dans un contexte de fortes tensions, les difficultés à trouver le premier emploi et l'idée qu'il faudra se contenter de celui que l'on trouvera peuvent certainement favoriser l'inquiétude vis-à-vis de l'avenir. Sans que le rapprochement puisse être complètement établi à partir des données de l'enquête *Conditions de vie des étudiants*, ces éléments font écho à la « dégradation généralisée des perspectives de mobilité sociale » constatée par C. Peugny²⁰ entre 1983 et 2003. Au cours de cette période, la part des individus âgés de 35 à 39 ans qui se sont élevés au-dessus de la position de leur père a baissé (passant de 40 % à 35 %) tandis que la part de ceux qui ont subi un déclassement est passée de 18 % à 25 %. Cependant, C. Peugny avait également observé que le diplôme constituait un rempart contre le déclassement et qu'en particulier, parmi les enfants de cadres supérieurs, plus le niveau de diplôme était élevé et plus la probabilité d'accéder à un emploi d'encadrement supérieur augmentait. Pour autant, « un enfant de cadre supérieur sur trois ne [parvenait] pas à reproduire la position du père, malgré un diplôme du second ou troisième cycle universitaire »²¹. Selon les données de l'enquête CDV 2013, 22 % des étudiants de catégorie supérieure²² craignent effectivement une dégradation de leurs conditions de vie par rapport à la vie qu'ont menée leurs parents et peut-être un déclassement.

¹⁹ Sur la question du déclassement, voir aussi C. Van de Velde, « Réussites et déclassements. Les étudiants face à leur avenir » in *Les vies étudiantes. Tendances et inégalités*, éd. La Documentation française, 2016.

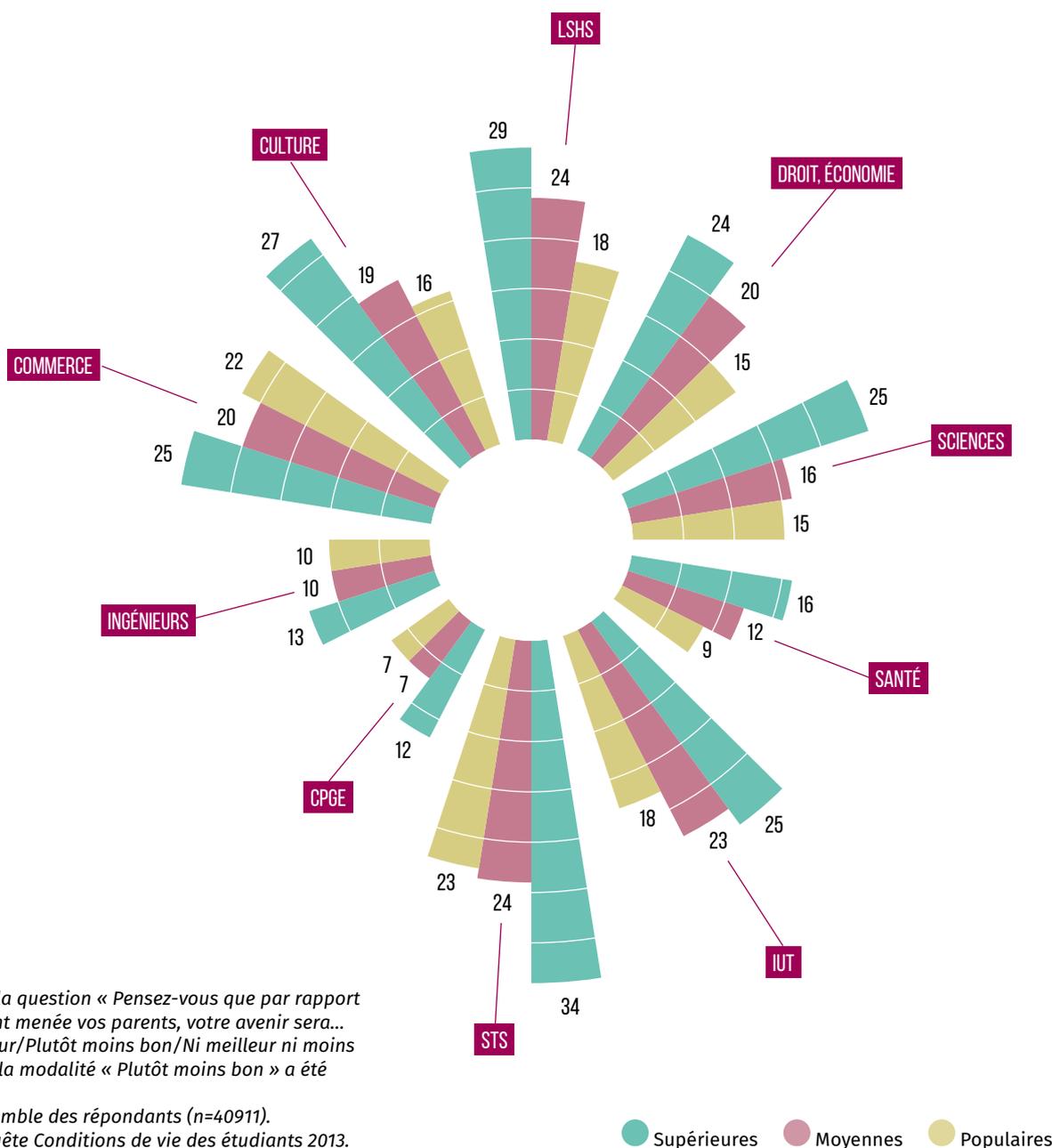
²⁰ C. Peugny, *Le déclassement*, Coll. Mondes vécus, éd. Gasset, 2009, 178 p.

²¹ C. Peugny, *op. cit.*

²² Sont de catégorie supérieure les étudiants dont le parent de référence est ou était, lorsqu'il était en activité, chef d'entreprise de 10 salariés ou plus, cadre de la fonction publique, professeur ou exerçant une profession scientifique, exerçant une profession de l'information, des arts et spectacles, cadre administratif ou commercial d'entreprise, ingénieur ou cadre technique d'entreprise, ou encore exerçant une profession libérale.

²³ Entre 2010 et 2013, la part d'étudiants ayant exprimé que les possibilités de débouchés professionnels étaient très importantes lors du choix de leur formation est passée, dans l'ensemble, de 39 % en 2010 à 51 % en 2013.

GRAPHIQUE 1 : PROPORTION D'ÉTUDIANTS ENVISAGEANT UN AVENIR MOINS BON QUE LA VIE QU'ONT MENÉE LEURS PARENTS, SELON LA FILIÈRE D'ÉTUDES ET LA CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DES PARENTS* (EN %)



CONCLUSION

Malgré une situation économique difficile, les diplômés continuent de bénéficier de meilleures conditions d'accès à l'emploi que les non diplômés de l'enseignement supérieur. De plus, mis à part le diplôme préparé, les étudiants mettent à profit des expériences et choix de parcours qui leur sont accessibles et dont ils pourront certainement tirer bénéfice dans le reste de leur vie et carrière.

La concordance entre les statistiques d'emploi et l'estimation que les étudiants font de leurs chances d'insertion professionnelle, ajouté à l'importance accordée aux débouchés professionnels lors de l'orientation montrent que les étudiants sont bien conscients du cadre économique et social dans lequel ils évoluent et que la finalité de l'insertion sur le marché du travail est très présente à leur esprit²³. ●

À PARAÎTRE



« LES VIES ÉTUDIANTES -
TENDANCES ET INÉGALITÉS »

Sous la direction de
J.-F. Giret, C. Van de
Velde et E. Verley.
La Documentation
française, juin 2016.

On recense aujourd'hui plus de 2,4 millions d'étudiants en France. Une population dont les effectifs ne cessent de croître et qui se révèle être de plus en plus diversifiée. Se référer à « l'étudiant moyen » n'a donc pas plus de sens aujourd'hui qu'il n'en avait lors de la mise en place de la première enquête *Conditions de vie des étudiants* en 1994. Il en est de même de la vie étudiante qu'il est difficile de réduire à quelques clichés. Le seul fait d'être étudiant est loin d'homogénéiser les conditions de vie d'un public aux caractéristiques, aux expériences et aux attentes de plus en plus diversifiées. Le sexe, l'âge, la formation suivie, le parcours antérieur, la situation territoriale, les origines sociales et géographiques, sont autant de variables qu'il convient de prendre en compte dans l'étude de cette population en profonde mutation. Ce n'est pas une, mais bien des vies étudiantes qui sont analysées dans cet ouvrage, dressant les tendances et inégalités

qui s'en dégagent en termes de ressources, d'articulation des temps de vie et d'études, de rapport à l'avenir, mais aussi de vulnérabilités vécues et perçues.

Les résultats présentés ici s'appuient sur la 7^e enquête nationale Conditions de vie des étudiants. Réalisée en 2013 auprès de 41000 étudiants, cette enquête, qui aborde les aspects essentiels de la vie étudiante fait - depuis sa première édition en 1994 - référence sur la question en France et dans le cadre de comparaisons internationales. Réalisé sous la direction de Jean-François Giret, Cécile Van de Velde et Elise Verley, cet ouvrage a bénéficié du concours de chercheurs de différentes disciplines spécialisés dans les champs couverts par l'enquête.

Commander l'ouvrage:
www.ladocumentationfrancaise.fr



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA VIE ÉTUDIANTE

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA VIE ÉTUDIANTE
60 boulevard du lycée
92171 Vanves CEDEX
Tél. 0171229800
Courriel communication.ove@cnous.fr
Site www.ove-national.education.fr

Twitter @ove_national
Facebook www.facebook.com/ovenational

OVE INFOS
Directrice de publication: Monique Ronzeau
Coordination scientifique:
Jean-François Giret, Élise Tenret
Conception graphique:
agence Comme un Arbre!
© OVE 2016 - ISSN: 1638-8542